

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette charte a pour objectif de définir les modalités du vivre ensemble au sein de l'ACM.
Celles-ci se déclinent en plusieurs règles :



Respecter les autres enfants, les adultes : être poli.



Respecter le matériel : ranger les choses et ne pas les jeter.



Respecter les locaux.



Proscrire la violence verbale et physique même pour « de faux ».



Se laver les mains avec du savon avant les repas et après être allé aux toilettes.



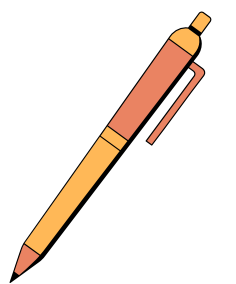
Respecter le Tri Sélectif des déchets.



Ne pas ramener d'objets personnels (sauf les livres).



J'aide mes camarades et je suis bienveillant.



Respecter les endroits et les moments où le silence est de rigueur.

Les enfants de maternelle évoluent sur une frise en fonction de leurs comportement. Elle comporte 3 couleurs :

Vert – Orange – Rouge

Les enfants commencent leur semaine dans le vert. En cas de bêtise, les enfants changeront de couleurs. Chaque changement de couleur est accompagné d'un malus comme par exemple manger seul, être séparé, ne pas pouvoir participer aux tâches, etc...

Dès lors qu'un enfant arrive dans le rouge, tous les actes répréhensibles seront répertoriés afin d'effectuer un suivi.

Tous les enfants retournent dans le vert au début de chaque semaine

M. ou Mme parent de m'engage à sensibiliser mon enfant aux règles de l'ACM et sur le bienfondé de ces dernières.

Signature d'un parent et date :

